



Comment surmonter l'inflation en 2024 ?



Le guide des avantages sociaux en entreprise

Édito

Dans un contexte d'augmentation générale et durable des prix, il devient difficile pour les salariés de faire face à l'inflation. Ce phénomène que connaît la France depuis quelques mois a un **impact direct sur le pouvoir d'achat des Français**, mais également sur l'engagement des collaborateurs en entreprise.

Principale préoccupation des Français, avant les enjeux climatiques et la sécurité, **le pouvoir d'achat reste au cœur des sujets politiques et des discussions RH d'aujourd'hui**. Les collaborateurs sont inquiets de la hausse des prix, à tel point que, selon une étude effectuée par Harris Interactive, 1/4 a dû renoncer à une dépense sur un produit essentiel et 1/3 à un loisir. **Ils anticipent et redoutent une inflation principalement dans deux domaines: l'alimentation (88 %), et l'énergie (83 %).**

La progression des salaires ne suit pas celle de la hausse des prix. Au même moment, les collaborateurs sont à la recherche d'une enveloppe de rémunération plus attractive et de meilleures conditions de travail. **Un phénomène qui peut expliquer l'envol du taux de démission**. Selon Dares, le service statistique du ministère du Travail, les salaires mensuels de base ont augmenté dans l'Hexagone de 3 % sur un an au 2^e trimestre 2022, alors que l'inflation a dépassé les 6 % au global et 14 % sur l'alimentaire !

Selon WTW France, les salaires mensuels devraient augmenter de 4% !

Pour accompagner les Français à surmonter l'inflation en 2024, **le gouvernement a mis en place une série de dispositifs de soutien au pouvoir d'achat**, mais les méthodes de calcul ne sont pas toujours faciles à comprendre, **de quoi semer une certaine confusion auprès des entreprises**.

Dans le but de décomplexifier la mise en place de ces dispositifs et leur impact sur le pouvoir d'achat des salariés, nous avons résumé ici :

- Le top 5 des avantages sociaux défiscalisés qui permettent d'augmenter le pouvoir d'achat des Français
- Les différentes règles d'utilisation de ces avantages et les plafonds à ne pas dépasser, incluant les nouvelles mesures de défiscalisation de 2024
- Le détail du calcul d'économies de charge que vous pouvez réaliser par rapport à une augmentation de salaire classique
- Comment les avantages sociaux peuvent impacter l'attractivité et la rétention des salariés
- Comment Edenred, leader du marché en France, facilite la mise en place et la gestion de ces dispositifs au quotidien



Top 5 des avantages sociaux défiscalisés & leur impact sur le pouvoir d'achat des salariés

Plus de **6 000 €** de pouvoir d'achat exonérés de charges

Les dépenses les plus touchées par l'inflation



L'alimentation
+ 14 % d'inflation



L'énergie
+ 16 % d'inflation



Le transport
+ 25 % d'inflation

Notre pays connaît une inflation galopante pour la première fois depuis plus de 35 ans. Les postes de dépenses les plus touchés sont, sans surprise, ceux liés à **l'alimentation, à l'énergie et au transport.**

Toutefois, saviez-vous qu'il existe des dispositifs légaux, comme les avantages sociaux, spécialement conçus pour inciter les entreprises à soutenir le pouvoir d'achat de leurs collaborateurs et le tout 100 % défiscalisés ?

Ces dispositifs, une fois combinés, peuvent générer plus de 6 000 € de pouvoir d'achat par an, complètement exonérés de charges patronales et salariales.

De quoi faire de belles économies, comparé à une augmentation de salaire !

En plus de constituer de véritables boosters de pouvoir d'achat, **ces dispositifs sont très appréciés des salariés français.**

Découvrez donc le top 5 des avantages sociaux avec les nouveautés 2024 !

1. Les Titres-restaurant

Financer la pause repas : plus de **1500 €** de pouvoir d'achat par collaborateur et par an, 100 % défiscalisé



Les éléments à savoir :

- Ce dispositif donne la possibilité à l'employeur de soutenir les dépenses alimentaires des collaborateurs
- Le titre-restaurant donne ainsi la possibilité aux salariés d'aller au restaurant, de faire leurs courses et de s'offrir des produits de meilleure qualité.
- La participation de l'entreprise au financement de ce dispositif doit être comprise entre 50 % et 60 % pour que celle-ci soit exonérée de cotisations sociales. Reste à la charge du salarié 40 % à 50 % de la valeur du titre-restaurant.
- La valeur du titre doit être comprise entre 11,97 € et 14,36 € par jour travaillé pour bénéficier d'une exonération fiscale totale*.

Nouveauté 2024 : Relèvement du plafond d'exonération

En 2024, la loi de finances a relevé le plafond d'exonération maximal de la participation patronale au financement des titres-restaurant. Il est passé de 6,91 € en 2023 à 7,18 € depuis le 1^{er} janvier 2024.

Les titres-restaurant sont exonérés de charges jusqu'à 1 580 € par an et par salarié (soit 7,18 € x 220 jours travaillés)



Augmentation du plafond quotidien à 25 €

Depuis le 1^{er} octobre 2022, l'État a augmenté le plafond journalier des titres-restaurant de 19 € à 25 € par jour ouvré**. Plus souples et avantageux, ils permettent de couvrir la hausse des prix des produits alimentaires.

Utilisation élargie à l'ensemble des restaurants, commerces et produits alimentaires

Les titres-restaurant sont utilisables dans 220 000 restaurants et commerçants assimilés : boulangeries, traiteurs, charcuteries, supermarchés, épicerie fines et détaillants en fruits et légumes. Avant, ils étaient restreints aux produits directement consommables (sandwichs, plats préparés, fruits et légumes, salades, produits laitiers).

Dorénavant, il est possible de payer avec ce dispositif des denrées alimentaires qui nécessitent une préparation en amont est possible. **Cela offre une plus large diversité de produits et donne donc accès à une alimentation plus saine et équilibrée.**

* Conformément à la réglementation en vigueur, la participation de l'employeur, comprise entre 50 et 60% de la valeur du titre-restaurant est exonérée de charges sociales et fiscales jusqu'au montant du plafond d'exonération qui est de 7,18 € en 2024. **Article R3262-8 du code du travail, les titres-restaurant ne sont pas utilisables les dimanches et jours fériés sauf décision contraire de l'employeur au bénéfice exclusif des salariés travaillant ces mêmes jours.

Pourquoi ce dispositif est-il avantageux pour vous ?

Les augmentations de salaire sont soumises aux charges patronales et salariales, tandis que les titres-restaurant sont exonérés de charges jusqu'à 1 580 € par an et par salarié. **Grâce à ce dispositif, vous économisez 1 100 € de charges par an et par salarié.** Nous vous facilitons le calcul :

Plafond d'un titre Edenred Ticket Restaurant®
exonéré par collaborateur

7,18 €

Nombre de jours travaillés
par an

220

Chiffres annuels*	Augmentation de salaire	Solution Edenred Ticket Restaurant®
Montant par collaborateur	1 580 €	1 580 €
Charges patronales	790 €	0 €
Charges salariales	360 €	0 €
Coût total	2 730 €	1 580 €

1 150 €

Δ Économies de charges

Le + avec Edenred Ticket Restaurant®

- ✓ Mise en place et renouvellement 100 % en ligne en un seul clic
- ✓ Partenaire n°1 des plateformes de livraison (Deliveroo, Uber Eats Rapidle, Dejbox, Seazon, FoodChéri...)
- ✓ Marque de garantie « AFRC 100 % Relation client France »
- ✓ Plus de 2,5 millions d'utilisateurs en France

Ticket Restaurant® donne accès au **plus large réseau de commande en ligne** (click & collect ou livraison) avec

+ de 48 100 partenaires



DRH Primark France
Sandrine Sabourin

« Nous avons tout simplement des interlocuteurs privilégiés avec lesquels nous sommes en relation. Nous avons très rapidement exposé les besoins et les contraintes que nous avons au niveau de l'organisation.

Le moment entre la prise de décision et le moment où nous avons commencé à distribuer la carte, il s'est passé à peu près deux mois. En fait, c'est un processus très simple et rapide et qui nous a apporté toute la satisfaction possible.

2. Chèque Emploi Service Universel (CESU)

Aidez vos collaborateurs à rémunérer leurs salariés à domicile, jusqu'à **2 421 €** exonérés de charges par collaborateur par an



Les éléments à savoir :

- Les chèques emploi service universel CESU préfinancés sont des offres simplifiées pour rémunérer un salarié à domicile. Ils s'utilisent aussi bien pour un salarié à temps plein, que pour un salarié à temps partiel, de manière régulière ou ponctuelle.
- Les usages majoritaires du CESU préfinancé sont le financement de prestations de ménage et de garde d'enfants.
- Ils facilitent l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle des salariés et valorisent la marque employeur.

Pourquoi ce dispositif est-il avantageux pour vous ?

Les augmentations de salaire sont soumises aux charges patronales et salariales, tandis que le Ticket CESU est exonéré de charges jusqu'à 2 421 €* (l'entreprise et le collaborateur bénéficient aussi d'un crédit d'impôt de respectivement 25 % et 50 % des aides versées)**. Grâce à ce dispositif, vous économisez 1 766 € de charges par an et par salarié. **Nous vous facilitons le calcul :**

Plafond annuel d'Edenred Ticket CESU par collaborateur

2 421 €

Chiffres annuels*	Augmentation de salaire	Solution CESU Edenred
Montant par collaborateur	2 421 €	2 421 €
Charges patronales	1 210 €	0 €
Charges salariales	556 €	0 €
Coût total	4 187 €	2 421 €

1 766 €
Δ Économies de charges

Le + avec Edenred Ticket CESU

- ✓ Plus de 1 million d'intervenants actifs (personne morale, personne physique, organisme...) sont disponibles sur le territoire pour tous types de service à la personne
- ✓ Paiement en un clic de prestations au centime d'euro près via l'espace en ligne



* Exonération de charges patronales et salariales sur les sommes versées jusqu'à 2 421 € par an par collaborateur depuis le 1er janvier 2024. Montants calculés en prenant en compte 23 % de charges salariales et 50 % de charges patronales. **Crédit ou réduction d'impôt de 50% du montant des sommes engagées personnellement au titre de l'utilisation d'un service à la personne, dans la limite de 12 000 € de dépenses annuelles, plus 1 500 € par personne à charge (par enfant, membre du foyer âgé de plus de 65 ans, ascendant de plus de 65 ans si le collaborateur bénéficie de la réduction d'impôt pour l'emploi d'un salarié au domicile d'un ascendant) plafonnées à 15 000 €, déduction faite pour les collaborateurs du montant de l'aide financière versée par l'employeur au titre du CESU préfinancé. En cas de garde d'enfant hors du domicile le plafond est de 2 421 €/enfant de moins de 6 ans gardé/an. (<https://www.impots.gouv.fr>)

3. Compte mobilité

Facilitez les déplacements domicile-travail jusqu'à **800 €** par an et par collaborateur, 100 % défiscalisé



Les éléments à savoir :

- Le coût des trajets domicile-travail a augmenté de 25 % en 2022.
- La mobilité domicile-travail est une thématique obligatoire des Négociations Annuelles Obligatoires (NAO).
- Ce dispositif donne la possibilité aux entreprises d'octroyer une indemnité exonérée jusqu'à 800 € par an et par collaborateur sur :



Ticket à l'unité

Train, bus, métro, tramway



Abonnement de transport en commun

Bus, métro, tramway



Le covoiturage

Entre leur domicile et le lieu de travail



Les frais de carburant

Véhicules électriques, hybrides et hydrogènes, véhicules thermiques



Vélo, trottinette, scooter

L'entretien, l'achat ou location d'un vélo électrique ou non électrique, trottinettes, scooters électriques

Pourquoi ce dispositif est-il avantageux pour vous ?

En plus d'impliquer votre entreprise dans une démarche RSE de mobilité douce, grâce à ce dispositif vous économisez jusqu'à 584 € par an par collaborateur comparé à une augmentation de salaire. **Nous vous simplifions le calcul :**

Plafond annuel Compte Mobilité Edenred X Betterway® par collaborateur

800 €

Chiffres annuels*	Augmentation de salaire	Solution Edenred Mobilité & Betterway®
Montant par collaborateur	800 €	800 €
Charges patronales	400 €	0 €
Charges salariales	184 €	0 €
Coût total	1 384 €	800 €

584 €

Δ Économies de charges

* Conditionné au cumul du Forfait Mobilité Durable et Abonnement transport en Commun. Montants non contractuels. Plafond légal en janvier 2024. Montants calculés en prenant en compte 23 % de charges salariales et 50 % de charges patronales. Les bénéfices des solutions et exonérations liées fonctionnent sous réserve de l'éligibilité du bénéficiaire et du client ainsi que du respect de la réglementation applicable à la solution.

4. Aide au télétravail

Offrir du confort à ses salariés sans frais supplémentaires, jusqu'à **580 €** par an exonérés de charges



Les éléments à savoir :

- Entre les frais de chauffage, d'électricité, de matériel, le télétravail a un réel coût pour les salariés
- L'aide au télétravail est une solution pour faciliter la prise en charge des frais d'équipements et de fournitures de travail de ses collaborateurs
- Cette aide offre de meilleures conditions de travail aux salariés, ce qui augmente la motivation et l'engagement collaborateur.

Pourquoi ce dispositif est-il avantageux pour vous ?

Ces allocations forfaitaires sont défiscalisées* jusqu'à 580 € par an et par salarié, vous permettant d'économiser 423 € par salarié par an comparé à une augmentation de salaire. **Nous vous simplifions le calcul :**

Plafond annuel Solution Edenred Télétravail par collaborateur

580 €

Chiffres annuels**	Augmentation de salaire	Solution Edenred Télétravail
Montant par collaborateur	580 €	580 €
Charges patronales	290 €	0 €
Charges salariales	133 €	0 €
Coût total	1 003 €	580 €

423 €

Δ Économies de charges

Le + avec la Solution Edenred Télétravail



**Directrice générale adjointe
et Directrice des Ressources
Humaines, Crédit Agricole CIB**

Anne-Catherine Ropers

👉 Cette solution innovante et digitale, élaborée avec Edenred, s'inscrit pleinement dans une ambition de proposer une nouvelle expérience collaborateur en lien avec notre projet Humain.

Ainsi, en permettant à chacun de choisir en ligne le matériel dont il a besoin pour compléter son équipement et alors que le télétravail est toujours généralisé du fait de la crise, cette initiative permet d'améliorer les conditions de travail à distance de nos équipes.

* L'allocation forfaitaire et l'aide à l'équipement des salariés au télétravail sont défiscalisées jusqu'à 580 € : Les allocations versées par l'employeur couvrant exclusivement des frais de télétravail à domicile, à l'exclusion des frais courants généralement nécessités par l'exercice de la profession, qui peuvent prendre la forme d'indemnités, de remboursements forfaitaires ou encore de remboursements de frais réels, sont exonérées d'impôt sur le revenu, dans les limites de 2,50 € par jour, 55 € par mois et 580 € par an.** Montants non contractuels. Plafond légal en janvier 2023. Montants calculés en prenant en compte 23 % de charges salariales et 50 % de charges patronales. Les bénéfices des solutions et exonérations liées fonctionnent sous réserve de l'éligibilité du bénéficiaire et du client ainsi que du respect de la réglementation applicable à la solution.



Ni frais ni justificatifs de paiement à prévoir : Proposez à vos collaborateurs une boutique en ligne dédiée à leur équipement de télétravail où ils pourront utiliser le montant de l'aide que vous leur versez



Garantie que les dépenses respecteront les produits éligibles fixés par l'URSSAF



L'allocation attribué aux collaborateurs se réalise directement en ligne

+
4000

Plus de + de 4 000 produits éligibles aux télétravailleurs



5. Chèques et cartes cadeaux

Marquer le coup à moindre coût, avec jusqu'à **193 €** exonérés par an et par événement d'un collaborateur concerné



Les éléments à savoir :

- Pour les cadeaux ou événements (Noël, mariage, pacs, naissance, adoption, rentrée scolaire, fête des Mères, fête des Pères, départ à la retraite, Sainte Catherine, Saint Nicolas), les chèques et cartes cadeaux sont un bon moyen de récompenser vos salariés.
- Si le montant global sur une année ne dépasse pas le seuil de 5 % du plafond mensuel de la Sécurité sociale, c'est-à-dire 193 € par événement lié à un collaborateur, ils sont exonérés de charges sociales.

Pourquoi ce dispositif est-il avantageux pour vous ?

Ces cartes cadeaux permettent à l'employeur de récompenser ses collaborateurs, le tout à moindre coût. Les enfants des salariés peuvent également recevoir des chèques cadeaux. Par exemple, il est possible de soutenir le pouvoir d'achat de Paul, collaborateur et père d'un enfant de 5 ans, avec 772 € de plus (4 X 193 €) 100 % défiscalisés :

Noël parent

193 €

+

Noël enfant

193 €

+

Fête des mères/pères

193 €

+

Rentrée scolaire

193 €

Économies de charges avec Kadéos

563 €

Chiffres annuels*	Augmentation de salaire	Solution Edenred Kadeos®
Montant par collaborateur	772 €	772 €
Charges patronales	386 €	0 €
Charges salariales	177 €	0 €
Coût total	1 335 €	772 €

563 €
Δ Économies de charges

Le + avec Edenred Kadéos

+1M

Plus d'un million d'offres exclusives de vos marques préférées vous attendent

+800

Accepté par plus de 800 enseignes dont*



Et expédition des titres en seulement 72h



**Directeur Commercial
IARD, FMA Assurances**

Maxime Hess

👉 Nous recevons les chèques cadeaux Kadéos de manière centralisée au siège social. Ils sont ensuite redistribués à nos responsables régionaux, qui les remettent à nos partenaires au gré de leur tournée commerciale. Il n'y a pas d'événement particulier autour de cette remise, néanmoins, elle reste toujours un moment important de plaisir, qui valorise le travail réalisé par nos apporteurs, qui ont su nous indiquer de bons prospects. Les cycles de vente sont parfois longs, donc l'incentive est très important pour motiver les équipes. D'autant plus que le contexte est aujourd'hui très difficile, marqué par les pénuries de véhicules, par un pouvoir d'achat qui est challengé, ce qui rend la proposition de produits et des ventes complémentaires plus difficiles. Dans le contexte actuel de l'inflation, un complément de revenu via des chèques cadeaux est d'autant plus apprécié.

On Récapitule

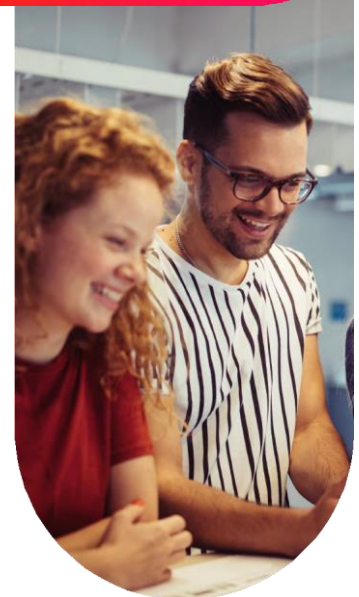
6000 € donnés = 6000 € de pouvoir d'achat supplémentaire

1
2
3

Pour Paul, collaborateur et père d'un enfant, plus de 6000 de pouvoir d'achat net avec les solutions Edenred :

Solutions Edenred	Pouvoir d'achat collaborateur
Ticket Restaurant®	1 580 €
Ticket CESU	2 421 €
Mobilité	800 €
Télétravail Edenred	580 €
Kadéos® Noël parent	193 €
Kadéos® Noël enfant	193 €
Kadéos® Fête des mères/pères	193 €
Kadéos® Rentrée scolaire	193 €
Total	6153 €

100% exonéré
0% charges



	Salaire	Solutions Edenred
Montant attribué par l'employeur	6 000 €	6 000 €
Charges patronales	3 000 €	0 €
Charges salariales	1 380 €	0 €
Total	10 380 €	6 000 €

4 380 €

Δ Économies de charges

Pour une entreprise de 1 000 collaborateurs c'est

+ de 4 380 000 €
d'Économies de charges par an !

Les avantages sociaux sont les clés de l'attractivité et de la rétention des salariés?



Les talents ont des attentes salariales plus élevées et reprennent aujourd'hui le pouvoir de négociation : en 2022, le nombre de démissions a atteint un niveau historiquement haut en France, avec près de 520 000 démissions par trimestre, dont 470 000 démissions de CDI. Le précédent record datait du 1er trimestre 2008, avec 510 000 démissions dont 400 000 pour les CDI. Et environ 54 % des entreprises dans le monde observent une pénurie de talents. Au 3^{ème} trimestre 2023, on compte plus de 517 900 démissions de CDI en France Métropolitaine, soit +4,8 au premier trimestre 2023.

Ces derniers sont prêts à quitter leur travail pour en retrouver un autre avec un salaire et des avantages sociaux plus intéressants.

Selon une étude réalisée en 2022 par Randstad, l'engagement professionnel est directement lié au salaire

“la rémunération et les avantages sociaux sont les premiers critères de motivation et d'attractivité des salariés”.

Afin de ne pas risquer de perdre leurs meilleurs talents et de réussir à attirer des candidats de qualité, les entreprises doivent se préparer à réévaluer la rémunération globale de leurs collaborateurs.

L'utilisation des dispositifs sociaux et fiscaux présentés en amont, peuvent aider les entreprises à :



Booster la motivation des collaborateurs



Fidéliser les collaborateurs



Recruter les meilleurs profils



Élargir l'enveloppe de rémunération grâce aux économies de charges



Rendre la marque employeur plus attractive



Zoom sur le secteur de la banque et de l'assurance

Un des enjeux clés des avantages sociaux est l'impact sur le taux de renouvellement. Le taux de renouvellement, encore appelé turnover, se définit par le taux de rotation des collaborateurs. **Le suivi du taux de renouvellement permet d'évaluer le nombre de salariés qui quittent la société et dans quelles circonstances.**

Un turnover élevé est considéré comme un indicateur de performances défavorable.

L'entreprise perd ses meilleurs talents. Un taux de renouvellement élevé impacte ainsi la rentabilité, la satisfaction des clients, mais également, la cohésion d'équipe. Cela représente aussi un coût financier pour l'employeur, car recruter et former de nouveaux salariés est un investissement important.

L'impact du taux de renouvellement



La satisfaction des clients



La rentabilité



La cohésion d'équipe

Dans le secteur de la banque, selon l'Observatoire des métiers de la banque de l'AFB, depuis 2020, le taux de renouvellement des collaborateurs (6,6 %) a baissé de 1,5 point par rapport à 2019. Cette même année, le nombre d'embauches a augmenté : on compte environ 16 000 embauches dont 10 700 en CDI, c'est-à-dire 7 embauches sur 10 en contrat à durée indéterminée dans le secteur bancaire. Les candidats recrutés sont très qualifiés, plus de 58 % disposent d'un Bac + 5 et 2/3 des recrutements en CDI sont des statuts de cadres.

Dans le secteur de l'assurance, selon l'Observatoire des métiers de l'Assurance, depuis 2020, le taux de renouvellement des salariés du secteur a également baissé de 10,9 % à 9,6 %, par rapport à 2019, grâce notamment au télétravail. Le taux d'embauche de nouveaux talents dans le secteur des Assurances est en hausse de +10 %.

Or, selon une étude de 2022 réalisée par Edenred et Harris Interactive, ces secteurs d'activité offrent plus d'avantages sociaux à leurs salariés (titres-restaurant, chèques cadeaux, aide au télétravail, etc). Selon cette étude, auprès de 6 230 entreprises (dont 4 439 entreprises dans le secteur financier et assurance et 1 791 dans le secteur de l'immobilier) qui utilisent la solution Edenred Ticket Restaurant®, la valeur de leur titre-restaurant était de 8,56 € en moyenne, bien au-dessus de la moyenne nationale.

Dans cette étude, nous constatons que les entreprises du secteur de la banque et des assurances offrent à leurs salariés des titres Ticket Restaurant® d'une valeur faciale moyenne de 8,86 €.

Compte tenu de l'importance de la compensation dans la motivation et la rétention des collaborateurs, il est clair que **ces dispositifs ont un impact positif sur le taux de renouvellement des collaborateurs, en baisse, et sur le taux de recrutement de talents qualifiés, en hausse.**



Edenred vous aide à mettre en place l'ensemble des avantages sociaux en toute simplicité



Edenred est la plateforme française multi avantages qui accompagne au quotidien les acteurs du monde du travail. Elle connecte, dans 45 pays, 52 millions d'utilisateurs à plus de 2 millions de commerçants partenaires au travers d'environ 950 000 entreprises clientes.

Les solutions Edenred sont rapides à mettre en place et 100 % digitales.

Edenred veille sur vos processus administratifs, tout en recherchant l'optimisation et la fluidité de la gestion de vos avantages sociaux

Les différentes applications mobiles, comme MyEdenred, permettent de rester connecté et de consulter ses opérations, son solde, ses avantages ou encore d'obtenir toute autre information importante à portée de main, en un seul clic !

Coté sur Euronext Paris, Edenred fait partie des indices CAC 40 ESG, CAC Next 20, CAC Large 60, Euronext 100, FTSE4Good et MSCI Europe.



Un accompagnement sur mesure sur les aspects légaux et fiscaux

Chaque entreprise a ses réalités, sa taille, sa culture, son marché, son actualité, ses préoccupations, ses objectifs, ses besoins et ses moyens. L'accompagnement Edenred est par définition personnalisé et évolue de façon flexible. Notre équipe d'experts vous accompagne donc sur l'élaboration d'un plan personnalisé afin de vous conseiller et de vous aider à mettre en place les avantages sociaux les plus pertinents pour votre entreprise et vos collaborateurs.



**DRH de
SECURINFOR**

Catherine Rateau

Edenred a une vraie volonté d'accompagner ses clients et nous accompagnons régulièrement pour nous proposer différentes solutions ou nouveautés pour compléter les offres à nos salariés. Par exemple en termes de mobilité domicile-travail ou pour améliorer leur bien-être de manière générale. Nous apportons une attention particulière pour que nos salariés se sentent bien dans l'entreprise et les solutions d'Edenred nous permettent de les fidéliser. **Edenred est un véritable partenaire et non un simple fournisseur.** Nous nous interrogeons actuellement sur la manière **d'accompagner nos salariés dans le contexte actuel de la baisse du pouvoir d'achat** et notre premier réflexe est Edenred.

Edenred soutient les pratiques durables et solidaires



Les valeurs de la marque se définissent en 5 points



Passion du client



Respect



**Esprit
Entrepreneurial**



Simplicité



Imagination

Edenred s'engage dans le bien-être de ses salariés et dans une démarche éco-responsable en protégeant l'environnement, en réduisant son empreinte carbone, ses consommations et ses déchets et en concevant des éco-services pour la mobilité durable.

La politique RSE de l'entreprise intègre les enjeux sociétaux concernant une alimentation durable, plus saine et une lutte contre toute forme de gaspillage, l'inclusion afin de garantir l'emploi des personnes en situation de handicap, d'assurer aux salariés un équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle ainsi que le numérique responsable.

Échangeons !

Les experts avantages sociaux Edenred sont à votre disposition
pour répondre à vos questions,
sans aucun engagement !

Sources

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/6686101>

<https://dares.travail-emploi.gouv.fr/donnees/les-demissions#:~:text=Au%203e%20trimestre%202023%2C%20on,anticip%C3%A9es%20autoris%C3%A9es%20d'un%20CDD.>

<https://www.wtwco.com/fr-fr/insights/2024/01/les-salaires-en-france-devraient-augmenter-de-4-pour-cent-en-2024>

France Info, 2022, Coût d'un mois de déplacements domicile-travail par commune

https://www.lemonde.fr/economie/article/2023/02/02/en-france-l-inflation-alimentaire-a-frole-les-14-en-janvier_6160246_3234.html

https://www.bfmtv.com/economie/entreprises/energie/electricite-les-prix-vont-augmenter-de-16-pour-les-menages-en-2023-de-84-pour-les-entreprises_AV-202302010515.html

<https://www.franceroutes.fr/acualites/couts-du-transport-linflation-se-ressent-fortement-719536.php#:~:text=Pour%20un%20ensemble%20articul%C3%A9%20gasoil,6%20%25%20pour%20un%20ensemble%20GNV.>

<https://www.randstad.fr/recruteurs/magazine-instant-rh/ressources-humaines/impact-de-la-remuneration-et-de-la-retention-sur-lengagement-des-employes/>

<https://www.fbf.fr/uploads/2021/08/Presentation-Chiffres-cles-et-evolution-de-lemploi-dans-la-banque-en-2020.pdf>

<https://www.observatoire-metiers-banque.fr/donnees-emploi/>

<https://www.franceassureurs.fr/nos-chiffres-cles/emploi-dans-lassurance/lemploi-dans-lassurance-en-2021-publication-des-donnees-cles/>

<https://www.metiers-assurance.org/lessentiel/>

<https://www.60millions-mag.com/2022/05/31/inflation-un-surout-de-90-eu-chaque-mois-pour-les-menages-20073>

<https://www.edenred.fr/magazine/anticiper-les-tendances/edenred-france/le-pouvoir-dachat-au-coeur-des-preoccupations-des-collaborateurs>

http://harris-interactive.fr/wpcontent/uploads/sites/6/2022/06/Rapport_Harris_Les_Francais_le_pouvoir_dachat_et_les_enjeux_de_lalimentation_Edenred_Synthese.pdf

<https://dares.travail-emploi.gouv.fr/publication/la-france-vit-elle-une-grande-demission>

<https://www.alternatives-economiques.fr/faut-reindexer-salaires-linflation/00105295>